

Présentation de l'atelier de consensus sur la maladie de Chagas en zone non endémique (26 juin 2009, Paris, France)

Presentation of the consensus workshop about the Chagas disease in non-endemic areas (26 June 2009, Paris, France)

J. Jannin

© Société de pathologie exotique et Springer-Verlag France 2009

La maladie de Chagas dans les pays « non endémiques », c'est-à-dire dans lesquels il n'y a pas de transmission par le vecteur (pays situés en dehors de l'Amérique latine, dans lesquels le vecteur est présent) est une priorité pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

De très nombreuses personnes immigrées d'Amérique latine vivent aux États-Unis, au Canada, en Europe, au Japon ou encore en Australie, en ignorant qu'elles hébergent le parasite responsable de cette maladie. Elles ne ressentent généralement pas de troubles particuliers, mais sont exposées à un risque important de complications tardives, cardiologiques ou digestives d'une extrême gravité. Sans le savoir, les jeunes femmes en âge de procréer présentent un risque important de transmission de la maladie à leur enfant. Il est donc important de rester vigilant afin de pouvoir leur offrir une possibilité de diagnostic et une prise en charge adéquate. Les risques transfusionnel et de transmission lors de transplantations existent à un niveau variable dans ces pays.

La France a pris les mesures adéquates en termes de prévention du risque transfusionnel, grâce à l'Établissement français du sang (EFS). Cependant, il existe un besoin évident d'harmonisation des politiques de prévention et de prise en charge de cette maladie en Europe. L'OMS a créé, dans ce but, une « Initiative des pays non endémiques » afin de parvenir à cette harmonisation.

C'est dans ce cadre que l'OMS a sollicité la Société de pathologie exotique pour mettre sur pied cet atelier de consensus, avec l'aide de l'EFS, de l'Institut national de veille sanitaire (InVS), de nombreux services hospitaliers de pathologie infectieuse ainsi que de l'Académie nationale de médecine.

Les résultats de cet atelier de consensus seront utilisés, non seulement par la France, mais par les autres pays confrontés à ce problème. En outre, ces contributions alimenteront certainement les discussions autour de la proposition de résolution qui sera soumise aux États membres, lors de l'Assemblée mondiale de la santé en mai 2010.

J. Jannin (✉)
Innovative and Intensified Disease Management,
Neglected Tropical Diseases Control, HIV/AIDS, TB,
Malaria and Neglected Tropical Diseases (HTM),
World Health Organization,
CH-1211 Geneva 27, Switzerland
e-mail : janninj@who.int